

## LES CONDITIONS GÉNÉRALES

La Ville de Nangis est amenée à collecter et à traiter vos données personnelles afin de vous inscrire à l'événement "Le Relais dans la Ville" et ce, afin de permettre à la commune d'exercer sa mission d'intérêt public. Le responsable de traitement a désigné l'ADICO sise à Beauvais (60000), 5 rue Jean Monnet en qualité de déléguée à la protection des données. Vos données personnelles (nom, prénom, adresse postale et courriel) sont conservées pour une durée de deux 2 ans. Les données collectées ont vocation à rester confidentielles et sont destinées uniquement au service communication de la commune pour un usage strictement interne. Vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et d'opposition. Vous pouvez également demander la limitation du traitement de vos données, définir par anticipation des directives post-mortem concernant le traitement de vos données et introduire une réclamation auprès de la CNIL. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter notre référent à la protection des données : rgpd@mairie-nangis.fr

## DROIT À L'IMAGE

L'ensemble des participants de l'équipe autorise la Ville de Nangis à nous photographier et à nous filmer dans le cadre de la Course-Relais dans la Ville. Les données : clichés photographiques ou vidéos ainsi collectées ont pour destination :

- la promotion de l'évènement ;
- la promotion de toutes actions de la Ville de Nangis, dans un cadre non-commercial.

L'ensemble des participants de l'équipe autorise la Ville de Nangis à utiliser, publier, éditer, diffuser, reproduire, sur tout support (papier, internet, support analogique ou support numérique), pour une durée indéterminée, et dans le cadre précis décrit ci-dessus uniquement. En conséquence de quoi, nous renonçons expressément à nous prévaloir d'un quelconque droit à l'image et à toute action à l'encontre de la Ville de Nangis qui trouverait son origine dans l'exploitation de nos images dans le cadre précité. La publication ou la diffusion des vidéos ou photographies, ainsi que les légendes ou commentaires pouvant les accompagner ne devront pas porter atteinte à notre dignité, à notre vie privée ou à notre réputation. Les données ne seront ni communiquées à d'autres personnes, ni vendues, ni utilisées à d'autres usages.

## RESPONSABILITÉ

L'organisation de la Course-Relais dans la Ville est couverte en responsabilité civile par l'assurance collective de la Ville de Nangis. Les participants sont invités à vérifier auprès de leur organisme d'assurance que leur contrat en responsabilité civile couvre les dommages corporels auxquels peut les exposer leur participation à l'épreuve sportive citée. L'organisateur se décharge de toute responsabilité pour les coureurs qui prendraient le départ sans dossard.

Les enfants seront sous l'entière responsabilité d'au moins un parent ou d'une personne désignée par l'autorité parentale et présente pendant toute la durée de l'épreuve.

## MODALITÉS D'INSCRIPTIONS

- Je télécharge le formulaire d'inscription sur le site de la ville [www.ville-nangis.fr](http://www.ville-nangis.fr) ou je le récupère dans les lieux publics.
- Je remplis précisément le formulaire d'inscription avec au minimum 4 relayeurs.
- Je la retourne par mail à : [evenementiel@mairie-nangis.fr](mailto:evenementiel@mairie-nangis.fr) ou la dépose à l'accueil de l'Espace culturel /Cinéma.

Il est obligatoire de télécharger l'attestation "Parcours Prévention Santé" sur <https://pps.athle.fr/> et de nous la remettre avec votre formulaire d'inscription.

Cela ne vous prendra que 5 minutes pour compléter ce questionnaire en 5 étapes, c'est rapide et simple !

## BON À SAVOIR POUR VOTRE INSCRIPTION AUX ÉPREUVES COLLECTIVES

- Une seule fiche par équipe est suffisante en indiquant les coordonnées de chaque participant ;
- Désigner un référent par équipe, qui recevra toutes les informations utiles ;
- Les équipes devront être mixtes, soit au moins deux personnes de sexe différent ;
- Après l'enregistrement de votre inscription, vous recevrez un e-mail de confirmation ainsi que les renseignements nécessaires à votre participation ;
- En cas de force majeure, catastrophe naturelle ou de toute autre nature mettant en danger la sécurité des concurrents, l'organisation se réserve le droit d'annuler ou d'interrompre l'épreuve.



Conception graphique - Ville de Nangis - avril 2025



# COURSE RELAIS

INSCRIPTIONS  
jusqu'au 16 mai 2025

Vendredi  
**23**  
mai 2025

à partir  
de 18h30

Départ  
Parvis de l'Hôtel  
de Ville

[ville-nangis.fr](http://ville-nangis.fr)



### Coordonnées

Nom et prénom du chef d'équipe : .....

Téléphone : .....

Mail : .....

Adresse : .....

.....

Nom de l'équipe : .....



Il est obligatoire de télécharger l'attestation "Parcours Prévention Santé" sur <https://pps.athle.fr/> et de nous la remettre avec votre formulaire d'inscription.

#### Relayeur n°1\*

Nom : .....

Prénom : .....

Téléphone : .....

Mail : .....

Année de naissance : .....

#### Relayeur n°2\*

Nom : .....

Prénom : .....

Téléphone : .....

Mail : .....

Année de naissance : .....

#### Relayeur n°3\*

Nom : .....

Prénom : .....

Téléphone : .....

Mail : .....

Année de naissance : .....

#### Relayeur n°4\*

Nom : .....

Prénom : .....

Téléphone : .....

Mail : .....

Année de naissance : .....

#### Relayeur n°5\*

Nom : .....

Prénom : .....

Téléphone : .....

Mail : .....

Année de naissance : .....

#### Relayeur n°6\*

Nom : .....

Prénom : .....

Téléphone : .....

Mail : .....

Année de naissance : .....

#### Relayeur n°7\*

Nom : .....

Prénom : .....

Téléphone : .....

Mail : .....

Année de naissance : .....

#### Relayeur n°8\*

Nom : .....

Prénom : .....

Téléphone : .....

Mail : .....

Année de naissance : .....

\*Si enfant mineur, autorisation de participation par le parent/représentant légal je déclare être le parent ou le représentant légal du mineur nommé ci-dessus, être investi du droit de garde et avoir l'autorisation légale de signer cette autorisation en son nom.